

Compte rendu du CSAL du 20 janvier 2025



Ce CSAL de début d'année est habituellement spécialisé dans la gestion des emplois de l'ensemble de la DISI.

La situation gouvernementale de ce début d'année ne permettra pas d'annoncer le nombre d'emploi supprimés pour l'année 2025. Cette information très importante sera donnée lors d'un prochain "CSAL emploi" après l'examen de la loi de finance.

Etude du tableau des transferts et transformations de postes :

1 cadre A mis en PSE pour renforcer Metz en attendant de nouveaux projets sur Metz, mais la CID de la Moselle perd son chef de service.

M. Sauvage nous indique que la personne sera remplacée sur la Moselle l'effectif restera à 3.

L'effectif des CID est calculé ainsi : 1 poste pour 250 personnes.

Le cadre B Programmeur et le cadre B PAU sont regroupés à Chalons car la CID et le SIL « doivent » être au même endroit.

1 cadre B PAU de Moselle est transformé et cadre B Adm en Moselle car la direction décide qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences informatiques pour ASPASI.

1 cadre C adm Strasbourg est reclassé en cadre C PAU pour faire un remplacement de départ en retraite sur le plateau Toscane.

Les organisations syndicales votent contre à l'unanimité.

Commentaires de la CFTC : la déqualification d'un poste B PAU à l'ESI de Metz est une opération surprenante. Elle n'est pas réalisée en faveur des agents, et démontre une réelle orientation d'économie de bouts de chandelle. De notre point de vue, les établissements informatiques doivent être composés de postes qualifiés.

Sujets divers

Sont abordés :

- Le nouvel observatoire et ses questions orientées
- L'attente du vote du budget au parlement.
- Les demandes de justificatifs pour les CFS et les art 16.

Commentaires de la CFTC :

Si la DGFIP donne la parole à ses agents, elle doit nécessairement rendre compte de ces enquêtes afin de rentrer dans un processus vertueux d'amélioration des conditions de travail, c'est pourquoi nous réclamons des retours réguliers de ces questionnaires, avec un focus sur l'environnement proche.

Rendez vous au mois de mars pour le prochain CSAL et CSAL/Formation spécialisée

N'hésitez pas à faire appel à nous pour porter vos demandes auprès de la direction.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (quand nous avons les réponses...)

